



Ouverture de compte d'une personne en situation irreguliere

Par **Cyril**, le **02/08/2009** à **02:27**

Bonjour,

J'aurais souhaité savoir si une japonaise peut ouvrir un compte bancaire en France et l'utiliser même si elle devient en situation irrégulière car elle n'aura pas respecté le délai de son visa.

Je pense qu'il n'y a pas de problème mais je préfère vous poser la question pour être sûr.

Je vous remercie par avance.

Cordialement
Cyril